

## Six nouveaux partenariats labellisés « Compétences pour l'entreprise » par la CDEFI

Paris, le lundi 29 mai 2017

*A l'occasion de la tenue du comité national de suivi du parcours « Compétences pour l'entreprise », la Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs (CDEFI) a accordé la labellisation à 6 nouveaux dossiers pour l'année académique 2017-2018. C'est ainsi 16 écoles d'ingénieurs et plus de 30 écoles doctorales qui rejoignent les établissements labellisés.*

### **Résultats de la labellisation 2017-2018**

Pour cette cinquième édition de l'appel à candidatures lancé par la CDEFI, à l'origine du dispositif, c'est 16 écoles d'ingénieurs associées à 31 écoles doctorales (à titre individuel ou portées par un collège doctoral) qui ont décroché leur labellisation pour 3 ans après examen du dossier et audition devant le comité national de suivi. Réunis exceptionnellement pour la deuxième fois au cours de l'année académique 2016-2017 afin de répondre au nombre croissant de dossiers déposés, les membres du comité de suivi ont salué des parcours innovants portés par des acteurs fortement impliqués dans la valorisation du doctorat dans le secteur privé en France. Quatre ans après son lancement, le parcours « Compétences pour l'entreprise » continue donc à séduire les différents acteurs impliqués dans la formation et la recherche.

Les partenariats sélectionnés sont les suivants :

- **Bordeaux INP**, groupement de 5 écoles d'ingénieurs, associé à l'école doctorale Montaigne Humanités (ED n°480) ;
- Les écoles **Télécom ParisTech, Centrale Supélec, Télécom SudParis, ENSTA ParisTech et AgroParisTech** associées au collège doctoral de l'université Paris-Saclay ;
- Les écoles **ENSCMu et ENSISA**, associées à l'antenne de l'université de Haute-Alsace du collège doctoral du site qui représente localement les écoles doctorales Mathématiques, sciences de l'information et de l'ingénieur (ED n°269), Physique et chimie-physique (ED n°182) et Sciences chimiques (ED n°222) ;
- L'école **Centrale Nantes**, associée à l'école doctorale Sciences pour l'ingénieur, géosciences, architecture (ED n°498) ;
- L'école **INSA Centre Val de Loire**, associée à l'école doctorale Mathématiques, informatique, physique théorique et ingénierie des systèmes (ED n°551) ;
- L'école **Sigma Clermont**, associée au collège doctoral de l'association université Clermont Auvergne et associés.

### **Le parcours « Compétences pour l'entreprise »**

Partant du constat que le doctorat est un diplôme méconnu des recruteurs nationaux, souvent éloignés du monde de la recherche, la CDEFI a identifié l'urgence de rendre plus lisibles les acquis de l'expérience doctorale auprès des employeurs et des acteurs du monde socio-économique pour dynamiser l'insertion professionnelle des docteurs en entreprise.

La CDEFI a ainsi élaboré, dès 2011, un parcours de formation à destination des doctorants souhaitant poursuivre leur carrière dans le secteur privé : le parcours « Compétences pour l'entreprise ». Cette initiative, soutenue par le ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, repose sur une approche en termes de grille de compétences, similaire à celle adoptée par les écoles d'ingénieurs pour valoriser les acquis de jeunes ingénieurs diplômés.

Le dispositif «Compétences pour l'entreprise » est un parcours de formation doctorale de 100 heures, combinant 70 heures de formation théorique à la carte (à choisir parmi un panel de formations selon la sensibilité et le parcours initial de chaque doctorant) et au moins 30 heures d'immersion professionnelle en entreprise. Le parcours est effectué au sein d'écoles d'ingénieurs labellisées par la CDEFI, avec l'accord et l'appui de l'école doctorale à laquelle appartient le doctorant.

Ce parcours repose sur l'acquisition de quinze compétences transversales attendues par les employeurs. À l'issue de la formation, les doctorants doivent valider au moins 8 compétences sur les 15 compétences listées dans le référentiel du parcours afin de se voir délivrer le certificat de réussite. Les compétences incluent celles que le doctorant acquiert au cours de ses travaux de recherche, comme celles transmises lors du parcours proprement dit, en contact avec l'école d'ingénieurs et le secteur privé. Ce parcours permet un rapprochement concret entre le monde académique et le monde économique grâce, entre autre, à l'adoption d'un langage commun et d'une reconnaissance mutuelle.

Supervisée par la CDEFI, les établissements impliqués possèdent néanmoins une entière liberté en matière d'organisation de la formation et proposent ainsi des cours à la carte de propriété intellectuelle, d'entrepreneuriat, d'éthique, d'outils juridiques, de rédaction de contrats industriels ou de dépôts de brevet par exemple.

#### ***Une démarche en adéquation avec le décret sur le doctorat***

Evoquée par Mme Najat Vallaud-Belkacem, alors Ministre de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, en réponse aux recommandations de la Cour des Comptes sur l'insertion professionnelle des docteurs, cette démarche compétence a été rendue obligatoire dans l'ensemble des formations doctorales par l'arrêté du 25 mai 2016 et la réalisation d'un portfolio comprenant les compétences développées pendant la préparation du doctorat.

Avec plus de **93 %** des doctorants et des jeunes docteurs bénéficiaires interrogés qui recommandent cette formation, la CDEFI encourage ainsi tous les établissements à développer leur propre parcours « Compétences pour l'entreprise ». Le prochain appel à candidatures devrait être lancé en octobre 2017 pour une audition des écoles candidates prévue en début d'année 2018.

#### **À propos de la CDEFI**

Fondée en 1976, la CDEFI (Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs) réunit l'ensemble des directeurs et directrices des établissements ou composantes d'établissements, publics ou privés, accrédités par la Commission des titres d'ingénieur (CTI) à délivrer le titre d'ingénieur diplômé. Elle a pour principale mission d'étudier tous sujets relatifs au métier et à la formation des ingénieurs, ainsi qu'au développement de la recherche et à la valorisation de celle-ci. Elle a, de plus,

vocation à promouvoir l'Ingénieur de l'école française, dans le monde comme en France. Ainsi, la dimension internationale est au cœur de ses préoccupations, notamment dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Pour en savoir plus : [www.cdefi.fr](http://www.cdefi.fr)

**Contact presse, Agence Noir sur Blanc :**

Sandra Ammara : 01 41 43 72 74 | 06 79 92 71 34 | [sammara@noirsurblanc.com](mailto:sammara@noirsurblanc.com)